

## NUIT du 4 au 5 avril prochain

Il sera indispensable de s'équiper d'un adaptateur « TNT HD » norme MPEG4 sous peine de ne plus du tout recevoir la télévision.

### Pour savoir si votre téléviseur ou votre adaptateur est HD

Vous visualisez le logo "Arte HD"  en vous plaçant soit sur le numéro 7, soit sur le 57

**Votre équipement est compatible !**

Vous ne voyez pas le logo sur aucune des deux chaînes, ou vous voyez "vidéo non supportée" sur la chaîne 57 ?

**Votre équipement n'est pas compatible !**

Pour les foyers dont l'équipement principal est compatible TNT HD, il est aussi nécessaire de vérifier que le (ou les) poste(s) secondaire(s), souvent installé(s) dans les chambres ou la cuisine, le sont également.

### L'assistance de proximité est réservée aux foyers qui répondent à toutes ces conditions :

- Tous les membres du foyer sont âgés de plus de 70 ans et/ou tous les membres du foyer présentent un taux d'incapacité permanente d'au moins de 80 % ;
- Recevoir la télévision uniquement par voie hertzienne terrestre via votre antenne réseau

Si vous êtes éligible composez le 0 970 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h (numéro non surtaxé au prix d'un appel local).

**\*\*Attention : une seule demande par foyer (résidence principale) n'est possible.**

L'Assistance de Proximité consiste en une **intervention gratuite au domicile** du demandeur par des agents de la Poste (résidence principale uniquement). Cette intervention a pour objectif de réaliser le raccordement de l'équipement TNT HD, préalablement acquis par le téléspectateur, à la télévision.

L'intervenant pourra également faire une démonstration de recherche et mémorisation des chaînes, **qu'il faudra réaliser le 5 avril pour retrouver l'ensemble des chaînes de la TNT**

**\*\* VERIFIER : antenne numérique, câble intérieur et extérieur ; connectiques**